

[Travaux parlementaires](#) > [Rapports](#) > [Rapports législatifs](#)

Projet de loi de finances pour 2003 : Forces terrestres

[Repères ?](#)

21 novembre 2002 : Budget 2003 - Forces terrestres (avis - première lecture)

Par M. [Serge VINÇON](#)

au nom de la [commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées](#)

[Sommaire](#)

[Dossier législatif](#)

Tous les documents sur ces thèmes :

[Budget](#)

[Défense](#)

[Sommaire](#)

[Page précédente](#) |

[Page suivante](#)

4. L'artillerie et les missiles

Les nombreux programmes en cours dans le domaine de l'artillerie et des missiles visent à renforcer la précision des feux tout en allongeant la distance de tir. Comme l'a précisé le chef d'état-major de l'armée de terre devant notre commission, il s'agit de passer des feux massifs de saturation étalés sur le terrain aux **feux de précision à des distances accrues, tout en limitant les dommages collatéraux et en réduisant le besoin logistique.**

a) Les systèmes sol-sol

En ce qui concerne l'artillerie, le principal programme concerne l'**obus antichar à effet dirigé (ACED) « Bonus »**. Cet obus cargo de 155 mm comporte des sous munitions qui sont larguées jusqu'à 15 km au-dessus de la zone où se trouvent les cibles constituant l'objectif (blindés légers, PC, batteries d'artillerie), qui les détectent en explorant la surface du sol puis projettent une charge vers l'objectif. Le besoin total est désormais fixé à 4 313 obus, dont 3 750 ont déjà été commandés en 2000 et 2001, tandis que le solde sera commandé en 2005. Les forces terrestres devaient réceptionner les 28 premiers exemplaires en 2002, les livraisons s'échelonnant jusqu'en 2007. Le coût du programme est évalué à 186,1 millions d'euros 2002 pour un coût unitaire de 28 100 euros par obus.

Le programme **Atlas canon** doit permettre, par l'automatisation des liaisons et des tirs de l'artillerie, la gestion de l'information et des communications des régiments d'artillerie avec des moyens d'acquisition d'objectifs, de commandement, de support logistique et de tir. L'objectif de ce système est de traiter les demandes de tir en temps réel de façon à minimiser le temps écoulé entre la demande de tir et le traitement de l'objectif. Prévu à l'origine en 11 exemplaires, ce programme a été réduit à 9. Les dernières commandes devaient être passées en 2002 pour des livraisons échelonnées jusqu'en 2005. Le coût de ce programme, développé par Thales, est évalué à 303,2 millions d'euros 2002.

En ce qui concerne les canons d'artillerie, l'**automoteur AUF 1**, après une quinzaine d'année d'utilisation, bénéficiera d'une modernisation portant sur 174 exemplaires afin d'améliorer son interopérabilité. Les livraisons devraient s'échelonner de 2003 à 2008 pour un coût total évalué à 250,1 millions d'euros 2002.

Par ailleurs, à titre d'expérimentation, l'armée de terre a commandé 5 exemplaires du **Caesar**, (CAmion Équipé d'un Système d'ARtillerie), canon de 155 mm installé sur camion. Ce système offre une grande mobilité stratégique et tactique et pourrait assurer la relève des canons de 155 tractés qui arriveront à mi-vie à l'horizon 2010. Les livraisons des 5 Caesar commandés en 2000 interviendront en 2003, le programme étant évalué à 19,31 millions d'euros pour un coût unitaire de 3,86 millions d'euros.

Le programme d'engin **lance roquette multiple (LRM NG)** conduit en coopération avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie, se poursuit, les premières roquettes d'exercice étant livrées à partir de fin 2003, les conduites de tir à partir de 2005 et les roquettes de nouvelle génération à partir de 2006. Conçu pour l'attaque dans la profondeur (15 à 60 km) en vue de détruire les blindés, de ralentir l'adversaire et de neutraliser les forces d'appui et de

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

OK, tout accepter

Interdire tous les cookies

Personnaliser

Politique de confidentialité

Le budget des forces terrestres pour 2003 permettra de lancer la commande du **missile à fibre optique (MFO) Polyphème**. Installé sur un camion et aérotransportable, ce missile guidé par fil permet les frappes dans la profondeur sur une distance allant jusqu'à 65 kilomètres. Grâce à une caméra infrarouge montée sur l'engin et à la transmission des images par un fil qui se déroule jusqu'à l'impact, le personnel peut modifier la trajectoire du missile pendant son vol, ce qui doit permettre une précision de frappe inégalée. Il s'agit d'un programme tripartite regroupant l'Italie, l'Allemagne et la France. Une commande totale de 20 postes de tirs et de 480 missiles pourra être passée en 2003, pour des livraisons à partir de 2008.

Dans le domaine des **capacités antichar**, votre rapporteur regrette que la contrainte financière de ces dernières années ait conduit le ministère de la défense à abandonner le missile antichar de troisième génération de moyenne portée (**AC 3G MP**), programme dont, il est vrai, nos partenaires s'était retirés en 2000 mais dont l'industriel pouvait développer une version nationale. Au delà de 2010, un achat « sur étagère » s'imposera pour succéder au système Milan 3, le maintien en France d'une compétence industrielle sur ce créneau devenant problématique.

Le développement de la version longue portée (**AC 3G LP**) de ce missile, destiné notamment à doter l'hélicoptère Tigre dans sa version antichar, se poursuit. La France, comme le Royaume-Uni, s'est retirée de la phase de fabrication de ce missile, le programme confié au missilier LFK n'étant désormais plus financé que par l'Allemagne. 10 postes de tir ont été commandés, mais le choix de la munition n'est pas définitivement arrêté par la France. Les premières livraisons devraient intervenir en 2011. Le nombre définitif de postes de tir et de missiles dépend en grande partie de l'avenir, non encore clarifié, de la version HAC du Tigre.

Enfin, le programme franco-germano-britannique de **radar de contreatterie Cobra** continue d'être affecté par plusieurs retards. Ce système, composé d'un radar monté sur un véhicule, est destiné à localiser rapidement les lanceurs adverses avec une précision de l'ordre de 50 mètres à une distance de 15 km. La France a commandé 10 systèmes en 1998, mais les premières livraisons, d'abord escomptées en 2001 puis en 2002, sont maintenant repoussées à 2003 au mieux, à supposer que les difficultés techniques soient résolues d'ici là. Le programme est estimé à 394 millions d'euros 2002, chaque radar avec son environnement étant évalué à 19 millions d'euros.

b) Les systèmes sol-air

En ce qui concerne les **systèmes de défense sol-air**, le programme **sol-air très courte portée Mistral 2**, destiné à la lutte contre les aéronaves à une altitude inférieure à 2 000 m. et à une distance de l'ordre de 3 km, a connu des réductions successives de cible, se limitant en fin de compte à la livraison de 135 postes de tir et 1 230 munitions. Le stock a été jugé suffisant pour couvrir le besoin opérationnel à moyen terme, sous réserve de procéder dès 2007 à une rénovation à mi-vie du système d'armes.

La modernisation du **système antiaérien à longue portée Roland** monté sur châssis AMX 30 ou sur cabine aérotransportable à roues (Carol) se poursuit. Seuls 8 postes de tir sur les 16 prévus ont été commandés en 2000, le solde des commandes devant intervenir d'ici 2004. Ce programme a été retardé, mais aussi revu à la baisse. Au lieu des 190 puis 72 postes de tir prévus, seuls 53 devraient finalement être commandés : 36 sur châssis AMX et 17 sur Carol. Le nombre de missiles VT1-R a été ramené de 1 500 à 750, qui devraient être commandés en 2004. Ce nouveau format semble correspondre au strict besoin opérationnel de l'armée de terre, évalué à six batteries Roland, mais il ne peut plus désormais faire l'objet de nouvelles réductions, sauf à affaiblir la défense à basse et très basse altitude d'une force opérationnelle. Le coût prévisionnel du programme est évalué à 756,3 millions d'euros, la modernisation de chaque poste étant estimée à 3,5 millions d'euros et le prix d'un missile à 270 000 euros.


Par ailleurs, les 45 exemplaires du système **Martha**, qui coordonne les feux des sections de système d'armes Mistral et Roland, sont désormais tous commandés. Les dernières livraisons de ce système d'armes, dont le coût s'élève à 96,1 millions d'euros 2002, devraient intervenir en 2003.


Le système de **défense sol-air moyenne portée-terre (SAMP/T)**, articulé autour du missile Aster 30, constitue un programme d'enjeu majeur pour ces prochaines années, puisqu'il doit notamment permettre l'**acquisition d'une première capacité de défense antimissiles de théâtre**.


Ce système doit permettre de détruire un avion à 25 km de distance, un missile plongeant à 2,5 km, un missile de croisière à 10 km et un avion gros porteur à 80 km. Il se compose d'un poste de tir, de 4 lanceurs et de 3 systèmes de rechargement. L'Aster 30 est un missile à lancement vertical guidé par un radar Arabel.

Les objectifs d'équipement ont été révisés à la baisse, passant de 8 systèmes équipés de 32 lanceurs et de 400 missiles, à 6 systèmes équipés de 24 lanceurs et de 275 missiles. Les premières commandes ont été passées en 2002 et se poursuivront jusqu'en 2004, les livraisons étant prévues entre 2006 et 2013.


A lire aussi


 **12 mars 2023** : Réforme des retraites - Texte n° 68

 **6 mars 2023** : Réforme des retraites - Rapport n° 375

 **2 mars 2023** : Motion référendaire - Réforme des retraites - Texte n° 388

 **28 février 2023** : PLFRSS 2023 : Préserver la retraite par répartition, garantir l'équité de la réforme

 **28 février 2023** : Réforme des retraites - Avis n° 373

 **21 février 2023** : Loi de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements - Texte n° 869